



*Accélérateur de développement
et de collaborations*

CHARTRE D'ADHESION

Créé en 2011, LE DAMIER est une grappe d'entreprises (cluster) rassemblant plus de 50 adhérents. Ses missions sont de promouvoir, fédérer et développer la compétitivité des entreprises culturelles et créatives, en les rassemblant autour d'une synergie et d'une dynamique commune.

LE DAMIER s'adresse aux entreprises relevant de l'économie culturelle et créative qui génèrent une activité sur le territoire auvergnat : musique, audiovisuel, spectacle vivant, événementiel, communication, numérique, graphisme, design, media, jeu vidéo, édition, patrimoine, photographie, littérature, mode, architecture.

Toutes les formes juridiques sont recevables.

En adhérant, l'entreprise membre s'engage à s'impliquer dans la vie du cluster :

- Participer aux rencontres et temps forts organisés par LE DAMIER.
- Être présent à l'Assemblée Générale annuelle ou à défaut transmettre son pouvoir à un autre membre.
- Communiquer sur son appartenance au DAMIER (site internet, plaquettes de communication...)
- Contribuer aux enquêtes sur la typologie des adhérents (transmission du chiffre d'affaire, des sources de financements, des chiffres sur l'emploi, etc)
- Contribuer à la réalisation des supports de communication du DAMIER (texte descriptif de son entreprise, logo, photos, etc.)
- Relayer les informations relatives aux événements mis en œuvre par LE DAMIER
- Signer et respecter le contrat d'apporteur d'affaires et adhérer aux modalités de fonctionnement des marchés collectifs.

Adhérer au DAMIER, c'est aussi rejoindre un projet collaboratif, un réseau au sein duquel chacun apporte sa contribution. Les valeurs que nous défendons sont celles de la coopération, de l'entraide et de la solidarité. Pour cela, nos membres acceptent de :

- S'engager dans une démarche de collaboration avec les autres membres : faire appel aux compétences d'autres membres, pratiquer des tarifs préférentiels... à la discrétion de chacun.
- Respecter une saine concurrence entre adhérents, notamment en termes de politique tarifaire.
- Respecter la législation en vigueur et fournir au DAMIER les pièces justificatives qui pourraient être demandées.
- Ne pas utiliser les informations transmises par LE DAMIER au profit de personnes ou structures non-membres.

Le non-respect de cette charte d'adhésion pourra entraîner une procédure d'exclusion sur décision du Conseil d'Administration.

Je soussigné

Agissant en qualité de

Déclare souhaiter adhérer au DAMIER en accord avec les éléments décrits dans cette charte d'adhésion.

A, le,

Signature

